

# Appel international à projets #500KPourChangerLeMonde --- Cycle 2026--2028 --- V3

## #500KPourChangerLeMonde

**Et vous ? Que feriez-vous pour changer le Monde si on mettait à votre disposition un financement de 500 000 CHF ?**

Il existe partout dans le Monde des femmes et des hommes qui voient ce qui ne fonctionne plus.

Des gens qui imaginent d'autres manières d'éduquer, de produire, de consommer, de financer, de décider et de s'organiser collectivement, de réparer, de soigner nos relations, de protéger le vivant ou de mettre la technologie au service de l'Humain.

Certains ont déjà commencé à mettre en œuvre leur vision, leur projet ou leur solution alternative.

D'autres disposent d'une idée, d'une équipe, d'une expérience de terrain ou d'un réseau de soutien prêt à agir, mais n'ont pas encore accès aux ressources capables de faire changer d'échelle leur projet.

**\*\*#500KPourChangerLeMonde** est un appel lancé à toutes ces femmes et à tous ces hommes.\*\*

Nous voulons faire émerger des projets capables de transformer concrètement une partie du Monde --- un territoire, une collectivité, une institution, un système, une manière de vivre ou de coopérer --- et donner au plus grand nombre la possibilité de les découvrir, de les évaluer et de soutenir leur développement.

Notre conviction est simple :

**« Pour changer le Monde, change Ton monde ! »**

C'est le thème retenu pour la première édition du **\*\*Sommet International du Leadership Ubuntu\*\***, prévue en septembre 2027.

# 1. 500 000 Étincelles pour changer le Monde

#500KPourChangerLeMonde est à la fois une **dynamique internationale** et un **Grand Prix international de projets à impact systémique**.

Notre ambition est de faire émerger jusqu'à **\*\*500 000 Étincelles** dans plus de 150 pays\*\* : 500 000 visions, initiatives, engagements et réponses à une même question :

**« Que feriez-vous pour changer le Monde si vous disposiez de 500'000 CHF pour agir ? »**

Une Étincelle peut être le commencement d'une idée.

Elle peut aussi être l'expression d'un projet déjà engagé sur le terrain.

Parmi ces Étincelles, certaines pourront devenir candidates au **\*\*Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde\*\*** et tenter d'accéder à une dotation cible pouvant atteindre **\*\*500 000 CHF** pour le projet classé premier\*\*.

Mais au-delà d'un concours, notre ambition est de rendre visible une autre cartographie du Monde : **\*\*celle des femmes et des hommes qui construisent déjà, dès aujourd'hui, les solutions viables du Monde de demain.\*\***

## 2. Nous ne cherchons pas simplement de « bonnes idées »

Nous recherchons des projets capables de démontrer qu'il existe d'autres chemins que la domination, l'exclusion, la violence et l'ordre par le chaos destructeur pour répondre aux défis auxquels l'Humanité est confrontée.

Des projets qui répondent à un besoin humain réel.

Des projets capables de passer de l'intention à l'action.

Des projets portés par des équipes capables d'apprendre, de coopérer et de mobiliser autour d'elles.

Des projets dont l'impact peut être observé, transmis, adapté ou

reproduit.

Et surtout, des projets dont le développement ne repose pas uniquement sur la réussite d'un individu, mais qui renforcent la capacité d'autres femmes et hommes, équipes ou collectivités à progresser avec eux.

C'est ici que prend tout son sens la philosophie Ubuntu :

**« Je suis, parce que nous sommes. »**

Nous croyons que le leadership dont notre époque a besoin est le **Leadership Ubuntu®**.

Un leadership qui ne consiste pas seulement à aller plus loin soi-même, mais à permettre à la plus grande multitude possible **\*\*d'aller plus loin ensemble\*\***.

### 3. Cinq domaines pour transformer le Monde

Chaque projet candidat devra principalement s'inscrire dans l'un des cinq grands domaines de transformation du Grand Prix.

#### D1 --- Justice réparatrice & Droits naturels

**\*\*Établir les faits, juger et condamner en conséquence, mais réparer plutôt que simplement punir.\*\***

Restaurer les droits, la dignité, la vérité, les relations et les équilibres au sein des collectivités concernées.

Ce domaine accueille notamment les projets liés à la justice réparatrice et auto-réparatrice, aux droits fondamentaux et naturels, à la médiation, à la réconciliation, à la dignité humaine, à la mémoire, à la paix et à de nouvelles formes de résolution des conflits.

#### D2 --- Économie régénérative & Finance émancipatrice

Imaginer une économie qui crée de la valeur à travers un système de production loyal et équitable, qui n'aliène pas l'Humain, mais lui permette d'engager son cœur à l'ouvrage, d'exprimer pleinement son potentiel et de jouir équitablement du fruit de son labeur, tout en préservant la nature.

Ce domaine concerne notamment les nouveaux modèles économiques, la finance émancipatrice, l'économie régénérative, les mécanismes d'accès au financement, la coopération économique, l'entrepreneuriat à impact systémique et les modèles permettant une meilleure redistribution des ressources et de la capacité d'agir.

### **D3 --- Technologie éthique & Numérique**

**\*\*Mettre la technologie au service de l'Humain plutôt que l'Humain au service de la technologie.\*\***

Intelligence artificielle responsable, transformation numérique et éthique, accessibilité, protection des données, outils favorisant l'organisation collective, technologies décentralisées, numérique éducatif, souveraineté technologique ou innovations permettant de résoudre des problèmes humains réels peuvent notamment trouver leur place dans ce domaine.

### **D4 --- Éducation transformatrice**

**Apprendre autrement pour pouvoir construire autrement.**

Ce domaine accueille les projets qui réinventent l'éducation, la transmission des savoirs, la pédagogie, la formation professionnelle, l'apprentissage intergénérationnel, l'éducation publique ou les mécanismes permettant aux femmes et aux hommes de développer leur autonomie, leurs connaissances et leur capacité d'action.

### **D5 --- Système politique & Biens communs**

**Réinventer notre manière de décider ensemble.**

Systèmes de gestion et de décision participatifs, gouvernance locale, transparence, institutions locales, gestion des biens communs, participation des populations, nouveaux modèles de représentation ou innovations dans l'organisation politique peuvent notamment s'inscrire dans ce domaine.

**Un projet peut naturellement croiser plusieurs domaines.**

Nous lui demanderons simplement d'identifier celui qui représente le

mieux son principal levier de transformation.

## 4. Qui peut candidater ?

Le Grand Prix a vocation à être véritablement international.

La nationalité, le pays de résidence, la notoriété, le niveau de diplôme ou l'appartenance à un réseau particulier ne constituent pas des critères de préférence.

Pour candidater au Grand Prix, vous devez notamment :

- avoir un responsable de projet âgé d'au moins **18 ans** ;
- constituer une équipe d'au moins **\*\*5 femmes ou hommes réels et identifiés\*\*** ;
- présenter un projet suffisamment défini et structuré pour pouvoir être évalué ;
- fournir des informations sincères et vérifiables ;
- respecter les principes d'intégrité du Grand Prix ;
- satisfaire aux règles relatives aux financements institutionnels antérieurement reçus.

Une association, une entreprise, une ONG, une coopérative, une structure sociale ou un collectif non encore constitué juridiquement peut donc présenter un projet.

### **Vous n'avez pas encore créé votre structure juridique ?**

Ce n'est pas nécessairement un obstacle à votre candidature.

En revanche, si votre projet devient Lauréat, une structure juridiquement apte à recevoir et administrer la dotation devra être mise en place avant tout décaissement.

## 5. Une priorité donnée à l'additionnalité

Le Grand Prix veut notamment permettre à des projets à fort potentiel d'impact systémique d'accéder à des ressources auxquelles ils n'ont pas encore eu largement accès.

C'est pourquoi un projet ayant déjà reçu **\*\*100 000 CHF** ou plus de financements externes institutionnels cumulés\*\* entrant dans le périmètre défini par le Règlement officiel n'est pas éligible.

Cela concerne notamment certains investissements externes, les subventions institutionnelles affectées au projet, les prix institutionnels en numéraire ou les financements assimilés.

En revanche, le chiffre d'affaires généré par l'activité du projet n'est pas en lui-même un motif d'exclusion.

Les précommandes commerciales ordinaires, les apports raisonnables des fondateurs, le bénévolat, les contributions en nature, le microcrédit et les prêts bancaires commerciaux ordinaires ne sont notamment pas assimilés à ces financements institutionnels pour l'application du seuil.

**\*\*La définition exhaustive des financements inclus et exclus du calcul de ce seuil est celle du Règlement officiel et des documents réglementaires auxquels il renvoie.\*\***

## **Pourquoi cette règle ?**

Parce que nous voulons que la dotation puisse avoir un véritable **\*\*effet de transformation\*\***.

Le Grand Prix ne récompense pas la pauvreté, ni le misérabilisme social.

Il cherche à identifier les situations dans lesquelles l'accès à de nouvelles ressources financières peut réellement changer la trajectoire d'un projet.

## **6. Comment participer ?**

Le parcours a été conçu pour éviter de demander, dès le premier jour, un dossier de plusieurs dizaines de pages à tous ceux qui souhaitent participer.

Il est progressif.

### **Étape 1 --- Allumer votre Étincelle**

Présentez votre vision, le problème auquel vous souhaitez répondre,

votre solution et ce que vous changeriez si vous disposiez des moyens nécessaires.

## **Étape 2 --- Devenir Candidat**

Si vous souhaitez participer au Grand Prix, vous complétez progressivement votre dossier : équipe, solution, bénéficiaires, impact recherché, modèle, budget, besoins et premières preuves.

## **Étape 3 --- Vérification d'admissibilité**

Après la clôture des candidatures, les dossiers font l'objet d'un contrôle d'éligibilité et d'intégrité. Des clarifications ou justificatifs complémentaires peuvent être demandés.

## **Étape 4 --- Phase de qualification**

Les projets admissibles entrent dans une phase combinant :

**l'évaluation d'un Jury international indépendant**

et

**l'évaluation par le public à travers un vote certifié.**

## **Étape 5 --- Trois Finalistes**

À l'issue de la qualification, **trois projets seulement** deviennent Finalistes.

Ils disposent ensuite du mois d'avril 2027 pour consolider leur projet et leur dossier dans des conditions communes.

## **Étape 6 --- La Grande Finale**

À partir du 1er mai 2027, tout recommence.

Les résultats obtenus pendant la qualification sont définitivement clôturés, certifiés et archivés.

**Aucun point obtenu pendant la qualification n'est conservé en Grande Finale.**

Les trois Finalistes repartent donc sur une base nouvelle, avec une nouvelle évaluation du Jury et une nouvelle évaluation par le public.

## **Étape 7 --- Déploiement, accompagnement & mesure d'impact**

La proclamation des Lauréats n'achève pas le parcours.

Elle ouvre une phase officielle et obligatoire de déploiement au cours de laquelle les projets lauréats font l'objet d'un **\*\*accompagnement technique, d'un suivi de leur mise en œuvre sur le terrain et d'une évaluation progressive de leur impact réel\*\***.

Des reportings réguliers documentent l'utilisation des ressources, l'avancement des projets, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les enseignements produits.

Cette phase fait partie intégrante du cycle du Grand Prix et intervient **\*\*indépendamment du niveau de constitution de la dotation cible au moment de la proclamation des résultats\*\***.

Lorsqu'une partie de la dotation cible reste à mobiliser, la mobilisation financière complémentaire se poursuit à l'intérieur de cette phase, en s'appuyant notamment sur les réalisations documentées et les premiers résultats observables.

## 7. Comment seront évalués les projets ?

Nous avons choisi de ne confier le résultat ni exclusivement à des experts, ni exclusivement à la popularité.

Le classement combine :

### **55 % --- Évaluation du Jury international**

et

### **45 % --- Évaluation par le public certifiée**

Le Jury international est composé de membres sélectionnés pour leurs compétences, leur indépendance et la complémentarité pertinente de leurs expériences.

Chaque projet est évalué par **au moins cinq jurés indépendants**, dans le respect des règles relatives aux conflits d'intérêts et à la validité des évaluations.

Les projets sont évalués sur 100 points selon sept dimensions :

- **Impact humain --- 20 points**
- **Faisabilité --- 20 points**
- **Équipe & Leadership Ubuntu --- 20 points**
- **Dimension systémique, régénérative & éthique --- 15 points**
- **Réplicabilité --- 10 points**
- **Additionnalité & accès au financement --- 10 points**
- **Gouvernance, risques & intégrité --- 5 points**

Un projet obtenant moins de **60/100 au Jury** ne peut pas être qualifié ou devenir Lauréat, quel que soit le résultat de son évaluation par le public.

## 8. Le public compte réellement --- sans transformer le Grand Prix en concours de popularité

L'évaluation par le public représente **45 % du résultat final**.

Elle compte donc réellement.

Mais nous avons choisi une méthode de calcul conçue pour éviter qu'un projet disposant déjà d'une très large audience ou d'un réseau de soutien particulièrement développé puisse mécaniquement écraser les autres projets.

Le score attribué par le public est calculé à partir des votes certifiés selon une formule concave :

$$P_{\blacksquare} = 100 \times (V_{\blacksquare} / V_{\max})^{0,20}$$

où  $V_{\blacksquare}$  représente les votes certifiés obtenus par le projet et

$V_{\max}$  le nombre de votes certifiés obtenu par le projet ayant reçu le plus de votes pendant la phase concernée.

Cette méthode produit des rendements décroissants : obtenir davantage de soutien reste toujours avantageux, mais accumuler massivement des votes ne produit pas un avantage proportionnel illimité.

La formule a fait l'objet d'une validation quantitative préalable par simulations Monte-Carlo et a été gelée avant l'ouverture du vote.

Le score final est ensuite calculé comme suit :

**Score final = 55 % évaluation du Jury + 45 % évaluation par le public**

## **9. Un vote, deux étapes différentes**

Pendant la **phase de qualification**, un individu dont l'identité a été vérifiée peut soutenir jusqu'à **trois projets différents**, à raison d'un soutien maximum par projet.

Pendant la **Grande Finale**, chaque individu dont l'identité a été vérifiée ne peut choisir qu'**un seul des trois Finalistes**.

Dans les deux cas, le choix peut être modifié jusqu'à la clôture du scrutin.

Seul le dernier état certifié du vote est pris en compte.

L'achat de votes, les faux comptes, bots, scripts, fermes de clics, rémunérations de votants et autres mécanismes artificiels destinés à fausser l'évaluation sont interdits.

Les compteurs éventuellement affichés pendant un scrutin sont provisoires.

Seuls les résultats certifiés font foi.

## **10. Une dotation cible de 700 000 CHF et un engagement au-delà de la remise des prix**

Notre objectif est de constituer une dotation totale de :

**700 000 CHF**

répartie selon les plafonds suivants :

**1er Lauréat --- jusqu'à 500 000 CHF**

**2e Lauréat --- jusqu'à 150 000 CHF**

**3e Lauréat --- jusqu'à 50 000 CHF**

Ces montants constituent des **objectifs de dotation**. Ils ne sont considérés comme effectivement disponibles qu'à hauteur des fonds réellement constitués et sécurisés.

Nous avons choisi d'être totalement transparents sur ce point : les montants ne seront jamais présentés comme intégralement sécurisés avant de l'être effectivement.

## La proclamation n'est pas la fin du Grand Prix

La proclamation des trois Lauréats ouvre une nouvelle phase du cycle :

**\*\*le déploiement, l'accompagnement technique, le suivi terrain, le reporting transparent et l'évaluation progressive de l'impact réel des projets.\*\***

Cette phase est mise en œuvre que la dotation cible soit, à cette date, **\*\*intégralement constituée, dépassée ou encore partiellement à mobiliser\*\***.

Les ressources effectivement disponibles sont attribuées et décaissées conformément au Règlement officiel, à la Politique financement & Fonds et aux mécanismes de contrôle applicables.

Les projets lauréats s'engagent à participer au dispositif de suivi, à produire les éléments de reporting requis et à permettre, dans des conditions compatibles avec leurs contraintes opérationnelles, la sécurité des bénéficiaires et la protection des informations légitimement confidentielles, la vérification de la mise en œuvre et des résultats annoncés.

## Si la dotation cible n'est pas encore entièrement constituée

Lorsqu'une partie des 700 000 CHF reste à mobiliser au moment de la proclamation, une période complémentaire de mobilisation financière se poursuit pendant la phase de déploiement.

Les réalisations documentées, les reportings publiables et les premiers résultats observés contribuent à démontrer l'effectivité des projets et peuvent soutenir la mobilisation des ressources complémentaires nécessaires pour tendre vers la dotation cible.

Un **\*\*premier jalon financier et d'impact intervient au plus tard trois mois après la proclamation\*\***. La phase de suivi et d'accompagnement se poursuit, dans tous les cas, jusqu'à la clôture du cycle initial en mars

2028.

La clé de référence entre les trois dotations cibles demeure :

**10 : 3 : 1**

dans la limite respective de **500 000 CHF, 150 000 CHF et 50 000 CHF.**

Les modalités précises d'attribution, d'engagement, de décaissement échelonné, de complément éventuel et de clôture sont définies par la Politique financement & Fonds.

Les montants effectivement constitués, attribués et décaissés sont rendus publics conformément aux règles de transparence du Grand Prix.

## **11. Le financement n'achète pas votre projet**

Recevoir une dotation du Grand Prix ne signifie pas céder votre projet.

Les candidats et Lauréats restent titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés à leurs créations, inventions et projets.

La participation ne donne automatiquement à l'organisateur :

- aucune participation financière dans la structure porteuse du projet ;
- aucun droit de contrôle ;
- aucune propriété sur le projet ;
- aucun brevet ;
- aucune marque ;
- aucune licence commerciale générale.

Les droits accordés dans le cadre de la participation sont limités à ce qui est nécessaire pour évaluer, présenter, traduire, communiquer, promouvoir et archiver le projet dans le cadre du Grand Prix.

## **12. L'intelligence artificielle est autorisée**

Nous ne voulons pas organiser un concours contre l'intelligence artificielle.

Nous voulons encourager une utilisation responsable des outils d'IA afin

de favoriser l'émergence d'une véritable **intelligence augmentée**.

Vous pouvez donc utiliser l'IA pour rechercher, structurer une réflexion, traduire, écrire, analyser, prototyper, concevoir ou améliorer votre dossier.

### **Mais vous restez responsable de ce que vous soumettez.**

Créer de fausses preuves, inventer des membres d'équipe, fabriquer de faux témoignages ou présenter une réalisation fictive comme réelle constitue une violation des règles.

De la même manière, nos propres outils automatisés peuvent contribuer à détecter des anomalies ou à faciliter certains contrôles, mais aucune exclusion ou sanction significative ne peut être décidée exclusivement par une intelligence artificielle.

## **13. Un dispositif construit pour protéger son indépendance**

Les règles du Grand Prix sont établies et publiées avant l'ouverture des phases d'évaluation concernées.

Le fondateur de l'initiative et son propre écosystème, l'écosystème Ubuntu®, sont **hors compétition**.

Les projets témoins utilisés pour expliquer le dispositif sont également hors compétition et, lorsqu'ils sont fictifs et conçus à des fins pédagogiques, clairement identifiés comme tels.

Les partenaires financiers ne peuvent pas acheter :

- une place dans le Jury ;
- un meilleur score ;
- un droit de veto ;
- un classement ;
- des votes supplémentaires ;
- ni un avantage accordé à un projet.

Les membres du Jury sont soumis à des obligations d'indépendance et de déclaration des conflits d'intérêts.

Avant le verrouillage de leurs évaluations, les résultats consolidés de

l'évaluation par le public ne leur sont pas institutionnellement communiqués.

L'objectif est simple : \*\*faire en sorte qu'un projet soit évalué pour ce qu'il est, pour ce qu'il démontre et pour ce qu'il peut réellement transformer.\*\*

## **14. Calendrier officiel 2026--2028**

**Jeudi 10 septembre 2026**

Ouverture de l'Appel international à projets

**Du 10 septembre au 10 décembre 2026**

Dépôt des candidatures

**Du 11 au 31 décembre 2026**

\*\*Vérification de l'éligibilité, de l'intégrité et demandes de clarification\*\*

**Du 5 janvier au 10 mars 2027**

Évaluation par le public --- phase de qualification

**Du 11 au 16 mars 2027**

Audit et certification du vote

**Du 17 au 30 mars 2027**

Délibération du Jury

**31 mars 2027**

### **Proclamation des 3 Finalistes**

**Du 1er au 30 avril 2027**

Consolidation des trois projets finalistes

**1er mai 2027**

Gel des dossiers de référence pour chaque projet finaliste

**Du 1er mai au 31 juillet 2027**

## Grande Finale

Nouvelle évaluation du Jury et nouvelle évaluation par le public.

Les résultats de la phase de qualification ne produisent aucun point pendant la Grande Finale.

**Du 10 septembre au 19 septembre 2027**

## Sommet International du Leadership Ubuntu®

Révélation du classement final et proclamation des trois Lauréats du Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde.

**16 septembre 2027**

## Proclamation des Lauréats & attribution des dotations

La proclamation ouvre officiellement la phase de déploiement, d'accompagnement technique, de suivi terrain et d'évaluation d'impact.

**Du 16 septembre 2027 à mars 2028**

## Déploiement, accompagnement & suivi d'impact

- mise en œuvre des projets lauréats ;
- accompagnement technique ;
- suivi terrain ;
- reporting périodique et transparent ;
- documentation des réalisations ;
- mesure progressive des indicateurs d'impact ;
- communication sur l'avancement ;
- mobilisation financière complémentaire lorsque la dotation cible

reste partiellement à constituer.

**Décembre 2027**

## Premier jalon consolidé

Point d'étape sur le déploiement, les résultats observables, les indicateurs d'impact, les ressources mobilisées, les décaissements et,

le cas échéant, les fonds restant à mobiliser.

**Mars 2028**

## **Clôture du cycle initial & premier bilan d'impact**

Publication d'un bilan documentant les dotations effectivement mobilisées, attribuées et décaissées, l'état de déploiement des projets, les premiers résultats observables et les enseignements issus de leur accompagnement.

## **15. Et si votre projet n'est pas encore prêt ?**

Alors commencez peut-être simplement par une Étincelle.

#500KPourChangerLeMonde n'a pas été imaginé uniquement pour les entrepreneurs déjà entourés de consultants, d'investisseurs et d'experts.

Nous voulons également permettre à des enseignants, chercheurs, associations, collectifs, ingénieurs, agriculteurs, artistes, travailleurs sociaux, étudiants majeurs, entrepreneurs, artisans, inventeurs et femmes et hommes engagés sur le terrain de mettre une vision sur la table.

Vous n'avez pas besoin de prétendre avoir déjà toutes les réponses.

Vous devez en revanche être prêt à chercher sérieusement, à confronter votre vision au réel, à construire avec d'autres et à démontrer comment votre projet peut passer de l'intention à l'action.

**\*\*Une Étincelle n'a pas besoin d'être déjà devenue un feu ou un phare pour commencer à éclairer.\*\***

## **16. Qui porte #500KPourChangerLeMonde ?**

**\*\*L'initiative est portée par la Fondation du Leadership Ubuntu (en constitution).\*\***

**\*\*Durant sa phase de constitution, elle est provisoirement portée et organisée juridiquement par l'ASSOCIATION FOUNDI.\*\***

Cette organisation transitoire permet au Grand Prix de disposer d'un cadre juridique pendant la constitution de la Fondation.

Les responsabilités juridiques, financières et opérationnelles correspondantes sont précisées dans le corpus réglementaire officiel du Grand Prix.

## 17. Les règles sont publiques

Une initiative qui ambitionne de contribuer à transformer le Monde doit commencer par rendre compréhensibles les règles qu'elle s'applique à elle-même.

Nous avons donc choisi de rendre publiques les règles essentielles du Grand Prix.

Les participants peuvent notamment consulter :

- le Règlement officiel ;
  - les Conditions générales de participation ;
  - la grille d'évaluation du Jury ;
  - le Règlement du vote public et de l'intégrité numérique ;
  - la Charte sur l'intelligence artificielle ;
  - la politique de propriété intellectuelle ;
  - la politique relative aux données personnelles et au droit à l'image
- ;
- le règlement relatif au financement, aux contributions et aux dotations ;
  - le calendrier officiel ;
  - ainsi que le rapport méthodologique de validation quantitative de la formule utilisée pour l'évaluation par le public.

Ces documents constituent la référence pour les règles détaillées applicables au Grand Prix.

Notre ambition n'est pas de demander la confiance sans preuve.

Elle est de construire les conditions permettant à chacun de comprendre **comment les projets sont admis, évalués, départagés et financés.**

## 18. Nous voulons découvrir ce que vous feriez

Peut-être que votre projet transformera une école.

Peut-être qu'il permettra à des femmes et des hommes aujourd'hui exclus des circuits traditionnels d'accéder au financement nécessaire pour entreprendre.

Peut-être qu'il réparera une injustice.

Peut-être qu'il donnera aux habitants d'un village, d'une ville ou d'un territoire de nouveaux moyens de prendre part aux décisions qui façonnent leur existence.

Peut-être qu'il utilisera une technologie d'une manière que nul n'avait encore imaginée.

Peut-être qu'il transformera la vie de cent individus.

Puis de mille.

Puis de cent mille.

Nous ne savons pas encore d'où viendront les projets qui marqueront cette première édition.

Nous ne savons pas davantage si la prochaine grande solution émergera d'un laboratoire, d'une école, d'un village, d'un atelier, d'une entreprise, d'une association, d'une exploitation agricole, d'une université ou de l'expérience quotidienne de femmes et d'hommes qui connaissent intimement un problème parce qu'ils le vivent.

Et c'est précisément pour cela que cet appel est international.

Nous voulons découvrir ces projets.

Nous voulons les rendre visibles.

Nous voulons permettre au public de les découvrir, de les évaluer et de les soutenir.

Et nous voulons contribuer à donner à certains d'entre eux les moyens de changer d'échelle.

## À vous maintenant

**Si vous aviez 500 000 CHF pour changer le Monde...**

## Que feriez-vous ?

**Allumez votre Étincelle.**

**Constituez votre équipe.**

**Présentez votre projet sur [500kchallenge.world](https://500kchallenge.world).**

**Et montrez-nous quel monde vous voulez changer.**

**Ouverture des candidatures : à partir du jeudi 10 septembre 2026**

**Clôture des candidatures : jeudi 10 décembre 2026 à minuit**

**\*\*Grand Prix international #500KPourChangerLeMonde --- Cycle initial  
2026--2028\*\***

**\*\*Objectif : 500 000 Étincelles · 150+ pays · 5 domaines de  
transformation · 3 Finalistes · Une ambition commune : changer le Monde,  
un monde à la fois.\*\***

**"Pour changer le Monde, change Ton monde !", conformément au thème central de la  
première édition 2027 du Sommet international du Leadership Ubuntu®**